40^{ème} RALLYE NATIONAL DE LA PLAINE C.P.E.A

28 et 29 juillet 2017

Coupe de France des Rallyes Coefficient 3 Championnat du Luxembourg des Rallyes

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

- # Parution du règlement le 30 mai 2017.
- # Ouverture des engagements à la date de parution du règlement.
- # Clôture des engagements le lundi 17 Juillet 2017 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.
- # Parution du road-book le Vendredi 21 Juillet 2017. Retrait de celui-ci :

Restaurant " l'Abondance " Place Jules Ferry à Mirecourt : Le Samedi 22 Juillet de 8h30 à 18h00 Le Dimanche 23 Juillet de 8h30 à 18h00 Le Jeudi 27 Juillet de 8h30 à 18h00 A l'Espace Robert Flambeau avenue Duchène à Mirecourt : Le Vendredi 28 Juillet de 8h30 à 12h00

Dates et heures des reconnaissances:

Samedi 22 Juillet de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Dimanche 23 Juillet de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi 27 Juillet de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Vendredi 28 Juillet de 8h30 à 13h00

- # Vérifications des documents et des voitures le Vendredi 28 Juillet de 8h00 à 13h30 à l'Espace Robert Flambeau avenue Duchène à Mirecourt.
- # Mise en place du parc de départ le Vendredi 28 Juillet à 8h15 Place Thierry à Mirecourt.
- # Première réunion des Commissaires Sportifs le Vendredi 28 Juillet à 12H30 à la Salle de la Scierie Cours Stanislas à Mirecourt.
- # Publication des équipages admis au départ le Vendredi 28 Juillet à 14h00 au podium Place Jules Ferry à Mirecourt
- # Publication des heures et ordres de départ le Vendredi 28 juillet à 14h00 au podium Place Jules Ferry à Mirecourt
- # Un Briefing écrit des pilotes sera remis contre émargement aux Vérifications administratives.
- # Départ de la première étape le Vendredi 28 Juillet 15 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC sur la Place Jules Ferry à Mirecourt (départ du premier VHC à 14h30).
- # Arrivée de la 1ère étape le Vendredi 28 Juillet à 20h59 sur la Place Thierry à Mirecourt.
- # Publication des résultats partiels et ordre et heures des départs de la 2^{ème} étape le Vendredi 28 Juillet à 23h15 au podium sur la Place Jules Ferry à Mirecourt
- # Départ de la deuxième étape le Samedi 29 juillet 15 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC sur la Place Jules Ferry à Mirecourt (départ du premier VHC à 7h00).
- # Arrivée de la 2^{ème} étape le Samedi 29 juillet à 18h52 sur la Place Thierry à Mirecourt.
- # Les vérifications finales s'effectueront au Garage FIAT A.Balaud, avenue de Chamiec à Mirecourt
- # Publication des résultats du rallye 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé au podium sur la Place Jules Ferry à Mirecourt
- # Remise des prix le Samedi 29 juillet au podium Place Jules ferry

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de MIRECOURT organise les 28 et 29 Juillet 2017 en qualité d'organisateur administratif et technique le

40ème Rallye National de la Plaine C.P.E.A.

Le présent règlement a été visé par le comité régional le 9 mai 2017 sous le numéro 23 et a reçu de la FFSA le permis d'organisation numéro 528 en date du 30 mai 2017.

Comité d'Organisation

Président :

Philippe CATTANT Tél: 06-88-19-39-11

Membres:

Willy ANTOINE - Audrey BENOIT - Jean BENOIT - Jean Marc BILDE - Patricia CATTANT Corinne CLAUDEL - Gérard CARCHON - Catherine FLAUS - Françoise FRANCHI Daniel GABRION - Michaël GRANDEMANGE - Claudy PATENOTTE - Manuel PERINI Yannick POINSIGNON - Franck REMY - Thierry STOECKLE - Emile TENA

Secrétariat du Rallye, Adresse :

ASA MIRECOURT
Mr Franck REMY
272 rue de Lorraine
88150 THAON LES VOSGES

Téléphone: 06-03-47-99-29 (uniquement pour les engagements et les concurrents)

Adresse Mail: contact@asamirecourt.com

Permanence du Rallye le Vendredi 28 Juillet et le Samedi 29 juillet à la salle de la scierie Cours Stanislas à MIRECOURT

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs
Patrice COTTET licence N° 8012 - 0305

Membre du Collège des Commissaires Sportifs

Claude CONDAMIN licence N° 122813 - 0314 Marie-Line LATOUCHE licence N° 234919 - 0305

Directeur de Course général

Bernard COUSIN licence N° 6379 - 0318

Directeur de Course général Adjoint

Denis HUSTACHE licence N° 3092 - 0204

Directeurs de Course Adjoints au PC délégués aux ES

ES 1-6-8-10-12

David POUPON licence N° 36906 - 0416

ES 2-4-7-9-11

Joël JUGNIOT licence N° 6813 - 0419

ES 3-5

Jean-Claude HECTOR licence N° 1805 - 0321 **Directeurs de Course Adjoints délégués en ES**

ES 1-6-8-10-12

Olivier DEVAUX licence N° 1751 - 0314 Martial PEUGEOT licence N° 44386 - 0405

ES 2-4-7-9-11

Alain ANGELMANN licence N° 214977 - 0304 Gabriel GIANIOLO licence N° 7760 – 1201

ES 3-5 et inter 8-10-12

Michel LEONATE licence N° 12844 – 0323 Jean-Claude HUMBERT licence N°21139 - 0302 **Directeur de Course Véhicule Tricolore**

Jean-Charles BIDAL licence N° 1625 – 0205

Médecin Chef

Dr. Michel WIENDENKELLER licence N° 146262 - 0312

Commissaires Techniques

Christian BONIN (A) licence N° 1188 – 0318 (Responsable)

Emile TENA (B) licence N° 124058 - 0305 Hervé CUNY (B) licence N° 33547 - 0314 Raphael PELLICCIA licence N° 214364 - 0421 Michel SALTZMANN licence N° 15471 - 0307

René VAN PASSEL licence N° 1453 RACB (Championnat du Luxembourg)

Chargés des relations avec les concurrents

Evelyne SIGNAIRE licence N° 232510 - 0812 Jean GUENOT licence N° 31781 - 0812

Juges de faits

Serge MISTRI licence N° 43874 - 0323 Serge STANECK licence N° 2310 - 0314

Responsable des Commissaires

Willy ANTOINE licence N° 57410 – 0305

Chargé des relations avec la presse

Marc HENRY licence N° 47944 – 0399

1.2P. ELIGIBILITE

Le $40^{\text{ème}}$ Rallye National de la Plaine C.P.E.A. compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2017 Coefficient 3 Le Championnat du Luxembourg des Rallyes 2017

Le Trophée 2017 des Rallyes et Rondes du Comité Régional Lorraine Alsace

Le Trophée Féminin "Lucie Vauthier" Le Challenge de l'ASA Mirecourt

1.3P. VERIFICATIONS

La liste des équipages engagés ainsi que les heures de convocation aux vérifications administratives et techniques seront mises en ligne sur le site ASA MIRECOURT à partir du Mardi 18 Juillet 2017 à 20h00. C'est l'heure limite à respecter. L'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

Les vérifications administratives auront lieu le:

Vendredi 28 Juillet 2017 de 8h00 à 13h15 à l'Espace Robert Flambeau avenue Duchène à Mirecourt

Les vérifications techniques auront lieu le:

Vendredi 28 Juillet 2017 de 8h15 à 13h30 à l'Espace Robert Flambeau avenue Duchène à Mirecourt

A l'issue des vérifications, les remorques devront être <u>obligatoirement</u> stationnées dans le parc situé route de Neufchâteau à Poussay

Les vérifications finales seront effectuées :

Garage FIAT - Alex Balaud, 516 avenue de Chamiec à Mirecourt.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCE

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

- **3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 40ème Rallye National de la PLAINE C.P.E.A. doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le Lundi 17 Juillet 2017 à minuit (le cachet de la poste faisant foi)
- **3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 80 voitures maximum. Après ce nombre atteint, les concurrents seront placés en liste d'attente et ne seront acceptés que si le cumul du nombre des concurrents VHC + Moderne + VHRS ne dépasse pas 120.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs : 560 €
sans la publicité facultative des organisateurs : 1120 €
pour les équipages 100% ASA Mirecourt : 500 €
pour les équipages 50% ASA Mirecourt : 530 €

pour le Championnat du Luxembourg : 510 €

Pour les pilotes résidant à plus de 150 kms de Mirecourt (calcul selon Via-Michelin) : un chèque de 30 € leur sera remis pour participation aux frais de déplacement à l'issue de l'affichage des autorisés à prendre le départ.

Pour les pilotes résidant à plus de 250 kms de Mirecourt (calcul selon Via-Michelin) : un chèque de 50 € leur sera remis pour participation aux frais de déplacement à l'issue de l'affichage des autorisés à prendre le départ.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Merci de joindre les photocopies des permis de conduire et des licences

Les droits d'engagements seront entièrement remboursés aux concurrents si l'engagement est refusé ou si le rallye est annulé.

L'organisateur remboursera avec une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents qui pour une raison de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye. Un justificatif est demandé par courrier ou courriel. (contact@asamirecourt.com)

La retenue sera:

□ 30% pour les demandes reçues 8 jours après la date de clôture

□ 50% pour les demandes reçues ensuite jusqu'au 29 Juillet– fin des vérifications.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Dans le cadre du championnat du Luxembourg, le groupe E1 Luxembourgeois est admis suivant les classes de cylindrées ci-dessous :

jusqu'à 1600 cm³ de plus de 1600 à 2000 cm³ de plus de 2000 à 3000 cm³ plus de 3000 cm³

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance ne sera autorisée qu'uniquement aux deux parcs d'assistance situés :

parc 1: Cours Stanislas

parc 2: Avenue Foch et rue du Docteur Brahy

Et suivant les limites de zones précisées dans le road-book.

Des vérifications de respect de zones seront effectuées.

Un seul véhicule d'assistance par voiture de compétition sera admis dans le parc. Il sera identifié par un autocollant distribué lors des vérifications administratives.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront précisées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 40^{ème} Rallye National de la Plaine C.P.E.A. représente un parcours de 519,430 kms.

Il est divisé en 2 étapes et 6 sections:

Etape 1 comportant la 1ère et 2ème section

Etape 2 comportant la 3^{ème} 4^{ème} et 5^{ème} section

Il comporte 12 épreuves spéciales d'une longueur totale de 134,577 kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES N° 1-6 "VILLE DE MIRECOURT" 2,721 kms x 2 = 5,442 kms

ES N° 2-4 "PETITE VIRINE" 7,958 kms x 2 = 15,916 kms

ES N° 3-5 "LES MEZELS" 7,930 kms x 2 = 15,860 kms

ES N° 7-9-11 "GRANDE VIRINE" 12,963 kms x 3 = 38,889 kms

ES N° 8-12-12 "LES EOLIENNES" 19,490 x 3 = 58,470 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P.Les reconnaissances auront lieu les :

Samedi 22 Juillet de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Dimanche 23 Juillet de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi 27 Juillet de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Vendredi 28 Juillet de 8h30 à 13h00

Le nombre total de passage est limité à 3.

Des contrôles seront effectués. Rappel des sanctions encourues pour non-respect des règles de reconnaissance:

Départ refusé,

Amende identique à la valeur des droits d'engagement du rallye,

Demande de sanctions disciplinaires auprès de la FFSA.

LES TROIS PENALITES SONT CUMULEES.

Le pointage du carnet de reconnaissance est à la charge de l'équipage et il devra être impérativement rempli au stylo bille. Toute infraction sera sanctionnée par le collège des commissaires sportifs.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

Commissaire de route: Chasuble Orange

Directeur de course: Chasuble Rouge siglée "Directeur de Course"

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Coupe de France.

SCRATCH	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
	750,00 €	550,00 €	250,00 €	100,00 €

CLASSES	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
De 1 à 3 partants	250,00 € + 1 coupe			
De 4 à 7 partants	500,00 € + 1 coupe	250,00 € + 1 coupe		
De 8 à 11 partants	500,00 € + 1 coupe	250,00 € + 1 coupe	125,00 € + 1 coupe	
Plus de 12 partants	500,00 € + 1 coupe	250,00 € + 1 coupe	125,00 € + 1 coupe	70,00 € + 1 coupe

Trophée "Lucie Vauthier"

Première Pilote Féminine	1 000,00 €
au classement général	
(copilote de sexe indifférent)	

Championnat du Luxembourg.

SCRATCH	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
	1 coupe	1 coupe	1 coupe

CLASSES	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
De 1 à 2 partants	1 coupe		
De 3 à 5 partants	1 coupe	1 coupe	
De 6 à 12 partants	1 coupe	1 coupe	1 coupe

Féminin	1 ^{er}
	1 coupe

Trois commissaires seront récompensés par un chèque de 30 €.

La remise des prix se déroulera le Samedi 29 juillet sur le podium d'arrivée place Jules Ferry au fur et à mesure de l'arrivée des concurrents sortant du parc de repositionnement.